

12. Âmes malades

Dans la Règle, comme je le disais, le terme *infirmitas*, *infirmus*, ne se limite pas à la fragilité de la maladie ou de la constitution physique des moines. Saint Benoît aime l'utiliser aussi pour les fragilités morales et spirituelles. Au chapitre 72, il demande à tous les moines, de manière synthétique : "Qu'ils supportent avec une extrême patience leurs faiblesses (*infirmitates*) physiques et morales" (72,5).

Au chapitre 27, un des plus beaux et des plus miséricordieux de la Règle, sur la sollicitude que l'abbé doit avoir pour les frères excommuniés, saint Benoît lui rappelle qu' "il a reçu le soin d'âmes malades (*infirmarum animarum*), et non une autorité tyrannique sur des âmes saines" (27,6).

Qu'est-ce que cela signifie ? Simplement que si l'abbé ou l'abbesse veut trouver, pour ainsi dire, la "longueur d'onde" juste dans l'exercice de sa responsabilité, il doit se "mettre en syntonie" avec les déficiences d'âme des frères ou des sœurs. Si les supérieurs avaient seulement des communautés d'âmes saines (en supposant qu'il y en ait, mais je n'en ai jamais trouvées...), leur autorité risquerait de devoir se régler uniquement sur leur force, et donc gouverner risquerait de devenir juste une question d'être plus sain que les sains, plus fort que les forts. Et cela conduit à la "tyrannie" dont parle ici saint Benoît. Au contraire, si son autorité se règle sur la faiblesse, sur la fragilité des âmes des frères et sœurs, alors il ne s'agit plus d'être plus fort que les forts, mais de trouver des moyens de les guérir, de leur faire du bien, de les soutenir dans leur fragilité, et ce n'est plus une question de force, mais d'amour, de charité, de miséricorde. L'étendue de la mission d'un supérieur, comme de tous les membres de la communauté, est la fragilité de chaque âme, de chaque cœur, qui n'a pas besoin d'abord d'être gouverné, mais d'être aimé ; et qui a besoin d'être gouverné, corrigé, conduit, dans la mesure où ce sont des manières d'exprimer l'amour miséricordieux à son égard.

Une parole est alors très importante pour définir la nature du gouvernement d'un supérieur : le mot "soin". Nous le trouvons ici ("il reçu le soin d'âmes malades"), mais il parcourt toute la Règle et nous aurons à le reprendre après avoir médité sur le thème de la fragilité morale, parce que c'est un concept fondamental pour comprendre ce que saint Benoît veut dire lorsqu'il parle de miséricorde.

La Règle parle d'infirmités physiques, mais aussi de l'infirmité des âmes, c'est-à-dire des infirmités morales. C'est la fragilité par exemple de la brebis égarée que le bon Pasteur, Jésus, va chercher dans les montagnes, et Il "a tellement compassion de son infirmité – *cuius infirmitati in tantum compassus est*" qu'Il la rapporte au troupeau "sur ses épaules sacrées" (RB 27,9).

Dans ce chapitre 27, saint Benoît définit les moines affectés d'une infirmité morale, et qui doivent faire l'objet du plus grand soin et de la sollicitude de l'abbé, de "*fratres delinquentes* – frères délinquants" (27,1). Ce mot, qui pour nous aujourd'hui est presque synonyme de criminel, signifie littéralement plus ou moins : "quitter l'endroit où on devrait être". Le terme revient dans divers chapitres de la Règle, comme le terme "péché". Au chapitre 2, saint Benoît unit les deux mots, comme pour mieux les définir l'un par l'autre : l'abbé ne doit pas "cacher les péchés des délinquants (*peccata delinquentes*)".

tium), mais à la première apparition, les extirper vigoureusement jusqu'aux racines" (RB 2,26).

Il semble que l'étymologie de "pécher" soit "manquer la cible", par exemple lorsqu'on tire une flèche. Le "péché des délinquants" est au fond tout comportement ou attitude qui nous fait manquer la cible de la vie, ne correspond pas au but de notre vie, à ce pour quoi nous sommes voulus et créés par Dieu, et à quoi nous sommes appelés par notre vocation. Corriger dans ce cas signifie "rectifier le tir", rediriger vers la "cible" le tir de notre "flèche". Si on se corrige tout de suite, il suffit de corriger un peu pour retrouver la juste trajectoire de la vie. Si on attend trop, le risque est de plus en plus grand que la vie d'une personne n'atteigne pas l'objectif, le destin pour lequel elle est faite. Le Pape parle parfois de la distinction entre "pêcheurs" et "corrompus". Peut-être que la corruption pourrait être définie comme aller à l'opposé de la direction de la vie. Par contre, le pécheur s'éloigne de la route, se perd, mais reste capable ou au moins désireux de retrouver la bonne direction.

Cette idée me semble importante, car cela nous aide également à comprendre que le problème de nos péchés n'est pas, ou pas seulement, tel ou tel fait, tel ou tel incident à réparer, ou une tache à enlever de notre vêtement, mais qu'il s'agit de la direction que prend le chemin de la vie. Il ne s'agit donc pas d'effacer ou de réparer nos propres péchés, mais de nous convertir pour retrouver la bonne direction du chemin, un chemin qui est fait de paroles, de pensées, de sentiments, de comportements. Une tendance au péché ne se corrige pas tant comme on se laverait d'une saleté, mais en reprenant un chemin qui aille dans la bonne direction. Et c'est ici que nous comprenons combien est important le rôle de ceux qui doivent guider, accompagner, comme l'abbé ou l'abbesse, notre communauté, ou les anciens spirituels déjà mentionnés (cf. RB 46,5-6). C'est pourquoi, pour nous corriger du péché et de la "délinquance", plutôt que de "buandiers" ou de "restaurateurs", nous avons besoin de pasteurs, de guides, d'accompagnateurs.

Saint Benoît cite le Psaume 31 dans le cinquième degré d'humilité, le degré dans lequel on accepte de révéler ses pensées à l'abbé : "J'ai fait connaître mon péché (*delictum*), je n'ai pas dissimulé mes torts. J'ai dit : je m'accuserai de mes fautes devant le Seigneur. Et tu m'as pardonné l'impiété de mon cœur". (RB 7,47-48 ; Ps 31,5). Confesser notre péché, admettre notre culpabilité, notre "délict", c'est-à-dire le fait que nous avons manqué la bonne route, nous ne devons pas le faire comme on va à la police pour payer une amende ou se la faire remettre. Nous devons le faire avec le désir de reprendre la bonne direction du chemin de la vie, de la vocation, et donc de nous faire aider en cela, de nous faire indiquer la direction et le chemin pour l'atteindre. En effet, dans ce cinquième degré d'humilité, saint Benoît dit aussi que l'Écriture nous invite à le faire en nous disant avec le Psaume 36 : "Révèle au Seigneur ton chemin et fais-lui confiance" (RB 7,45 ; Ps 36,5). Même si nous sommes sur un mauvais chemin, même si nous avons abandonné notre place ou la voie juste, autrement dit, même si nous sommes des "délinquants", reconnaître cela en nous fiant à un guide est comme rallumer le GPS de la voiture et lui permettre de recalculer l'itinéraire pour revenir sur la bonne route, celle qui nous mène à destination. Alors, même les chemins de travers que nous devons suivre pour regagner la grand-route seront bons. Mais nous devons faire confiance au GPS, c'est-à-dire au Seigneur et à ceux qui Le représentent pour nous.